



LES PROBLÈMES D'APPROVISIONNEMENT DE LA FILIÈRE BOIS

par Jean-François REYNAUD
Responsable de l'Unité d'Exploitation forestière et de Sciage à l'O.N.F./Réunion

RÉSUMÉ

LES PROBLÈMES D'APPROVISIONNEMENT DE LA FILIÈRE BOIS

La filière bois réunionnaise est en plein développement.

La production locale qui ne couvre actuellement que 4 % des besoins devrait représenter, d'ici l'an 2000, 20 % des bois d'œuvre utilisés sur l'île. Pour faire face aux exigences d'un marché en pleine expansion, la filière bois s'est structurée autour d'un comité de pilotage, auquel sont associés tous les partenaires économiques de l'île.

MOTS-CLÉS : ÉCONOMIE FORESTIÈRE ; PRODUCTION DU BOIS ; BOIS ; OFFRE ET DEMANDE ; MARCHÉ ; RÉUNION ; ÎLE.

ABSTRACT

PROBLEMS RELATING TO TIMBER SUPPLY

The timber industry in Reunion is in full development.

Local production, which currently meets only 4 % of needs, should represent by the year 2000 about 20 % of the timber used by the islands inhabitants.

In order to face the demands of an expanding market, the inhabitants have organized the timber industry structured around a steering committee, which combines all the economic partners of the island.

KEY-WORDS : FOREST ECONOMICS ; WOOD PRODUCTION ; WOOD ; SUPPLY BALANCE ; TRADE ; REUNION ; ISLAND.

RESUMEN

PROBLEMAS DE APROVISIONAMIENTO DEL SECTOR MADERERO

El sector maderero de la isla de la Reunión se encuentra actualmente en pleno desarrollo.

La producción local, que sólo cubre en la actualidad el 4 % de las necesidades internas, deberá representar, en el año 2000, el 20 % de la madera para la construcción utilizada en la isla. Para hacer frente a los requerimientos de un mercado en plena expansión, el sector maderero se estructuró en torno a un comité de control, al cual se afiliaron todos los socios económicos de la isla.

PALABRAS CLAVES : ECONOMÍA FORESTAL ; PRODUCCION DE MADERA ; MADERA ; OFERTA Y DEMANDA ; MERCADOS ; REUNION ; ISLA.

La Réunion consomme essentiellement des bois d'œuvre pour les divers usages traditionnels (construction, menuiserie, ébénisterie).

Les consommations en bois de chauffage, mal connues, sont très limitées et correspondent essentiellement aux bois utilisés pour la cuisson des aliments par les habitants des Hauts.

La demande en bois d'industrie est très faible (poteaux, bois ronds à usage multiple...).

UN SECTEUR TRÈS DÉFICITAIRE

DES IMPORTATIONS MASSIVES DE BOIS D'ŒUVRE

Plus de 65 000 m³ de sciages sont consommés annuellement sur l'île de la Réunion. Ces besoins sont couverts par les importations (96 %) et par la production locale (4 %).

L'importation des bois s'articule autour de trois Sociétés privées qui, en 1990, à elles seules, ont commercialisé plus de 60 000 m³ de sciages. Quelques petits négociants ainsi qu'une coopérative d'achats ont importé environ 1 500 m³ la même année.

Les principales essences importées à la Réunion sont :

- des feuillus tropicaux : 50 000 m³ en provenance d'Indonésie pour l'essentiel mais aussi d'Afrique occidentale, du Brésil et de Madagascar ;
- des résineux : 10 000 m³ de pin en provenance d'Afrique du Sud et de Madagascar ;
- des feuillus précieux tels que chêne, merisier et hêtre dont 500 m³ en provenance de France métropolitaine.

UNE PRODUCTION LOCALE LIMITÉE

Les bois récoltés, actuellement et pour longtemps encore, proviennent presque totalement des forêts départemento-domaniales gérées par l'O.N.F.

Cet organisme possède également la seule unité de transformation industrielle de bois sur l'île.

En 1990, 2 400 m³ de sciages locaux ont pu être ainsi commercialisés. Il s'agit essentiellement :

- de résineux, *Cryptomeria japonica* : 2 000 m³
- et d'un feuillu, *Acacia heterophylla*, ou Tamarin des Hauts : 400 m³.

UNE FILIÈRE EN COURS D'ORGANISATION

LES ACTEURS DE LA FILIÈRE

L'ensemble des bois commercialisés annuellement à la Réunion est absorbé pour 90 % par 740 unités artisanales se répartissant ainsi :



Fabrication traditionnelle de bardeaux de tamarin.

- Menuiserie : 52 %
- Mobilier : 36 %
- Charpente : 6,5 %
- Divers : 5,5 %

Le secteur menuiserie du bâtiment a connu un essor important avec un nombre d'entreprises qui a doublé en moins de 10 ans, tandis que les charpentiers, déjà peu nombreux, voient leur nombre diminuer chaque année.

LE COMITÉ DE PILOTAGE DE FILIÈRE

Depuis trois ans, la filière bois locale s'est structurée autour d'un **Comité de pilotage** qui regroupe plusieurs partenaires : des financeurs (Conseil Régional - D.D.A.F. - D.D.E.), l'O.N.F., des Professionnels, des Partenaires techniques, des Organismes de formation.

Les buts fixés par ce Comité de pilotage sont les suivants :

- développer et valoriser l'utilisation des bois locaux,
- développer l'artisanat du bois,
- participer au programme d'amélioration de l'habitat (résorption de l'habitat insalubre).

En effet, le bois est peu utilisé sur l'île aujourd'hui pour la construction. La maison en bois est ici tributaire d'une mauvaise image de marque malgré le patrimoine riche et apprécié que constituent les cases créoles. Le Comité de pilotage a vu dans la maison à ossature bois un débouché aux bois locaux (cryptoméria) dont la production ne cesse d'augmenter (600 m³ en 1988 - 2 000 m³ en 1990 - 5 000 m³ prévus en 1995).

Sous l'impulsion du Comité de pilotage est née une association pour la promotion de la construction en bois à la Réunion : CREOBOIS. Cette association regroupe les professionnels soucieux de valoriser la maison à ossature bois. Pour cela, elle a mis en place quatre groupes de travail sur les thèmes suivants :

- Qualité : mise en place d'une charte.
- Approvisionnement (classement et identification des bois).

- Formation.
- Stratégie de construction.

LA COOPÉRATIVE FIBRES

Afin d'améliorer la qualité des produits proposés (production locale et importée), une coopérative d'artisans : FIBRES a été créée en décembre 1988. Par l'intermédiaire de FIBRES, les professionnels souhaitent donner à leur entreprise une image de qualité, notamment grâce à un meilleur choix des produits, au séchage du bois et au traitement du bois.

FIBRES se positionne donc comme fournisseur de bois aux artisans, en collaboration étroite avec l'O.N.F. pour les bois locaux et en concertation avec les importateurs locaux.

FIBRES dispose :

- de quatre cellules de séchage d'une capacité de 4 000 m³/an,
- d'un autoclave « vide et pression » permettant le traitement de 6 000 m³/an,
- de matériel d'usinage (moulinerie), permettant aux artisans de disposer de produits semi-finis et de valoriser les produits locaux (fabrication de lambris cryptoméria).

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES RESSOURCES LOCALES DE BOIS

La ressource locale repose actuellement sur le cryptoméria, le tamarin, les bois de couleur tels que natte, benjoin et camphrier.

● **Le cryptoméria du Japon**, introduit depuis 35 ans sur environ 2 500 ha, était utilisé jusqu'ici à la Réunion comme principale essence de reboisement. Les peuplements arrivant progressivement à maturité, la production moyenne actuelle de l'ordre de 4 000 m³ grumes/an devrait atteindre d'ici une vingtaine d'années 20 000 m³ grumes, soit une



Une case créole ancienne, à ossature bois.

production locale annuelle de 10 000 m³ de sciages.

En 1990, l'O.N.F. a mis sur le marché local 2 000 m³ de sciages de cryptoméria utilisés pour le coffrage (50 %), l'aménagement intérieur (20 %), la caisserie et les palettes (20 %), les charpentes (5 %) et l'ameublement (5 %).

Compte tenu de son prix compétitif (par rapport aux résineux d'importation) et de la qualité des sciages proposés, la totalité de la production cryptoméria a pu être écoulee facilement sur l'île.

Intégrée aux programmes de développement de la maison à ossature bois, la montée en puissance du cryptoméria — 5 000 m³ de sciages à l'horizon du XXI^e siècle — ne devrait pas connaître de problèmes de débouchés sur le plan local.

● **Le tamarin** (*Acacia heterophylla*) est une essence endémique à la Réunion. Les peuplements en



Photo SCHNEIDER/O.N.F.

production s'étendent actuellement sur 1 200 ha. La récolte est de 1 500 m³ grumes/an, ce qui correspond à une mise sur le marché local de 400 m³ de sciages. A moyen terme, la futaie de tamarin devrait s'étendre sur 3 000 ha et produire 3 000 m³ grumes/an. A long terme (50 ans ?), la production devrait pouvoir se stabiliser à 10 000 m³ grumes/an.

Le tamarin, bois d'ébénisterie utilisé traditionnellement dans le mobilier créole, est très prisé sur le marché local. La demande par les artisans est très supérieure à la disponibilité. Le tamarin est également utilisé dans l'habitat créole en couverture traditionnelle sous forme de bardeaux également très recherchés.

● **Les bois de couleur** indigènes sont pour la plupart des bois durs, colorés, rares et très appréciés. Ils sont utilisés essentiellement dans

l'artisanat pour la réalisation de produits de haut de gamme : ébénisterie, marqueterie, coffrets de luxe, parqueterie. Il s'agit notamment du grand natte, du petit natte et du benjoin.

Leur quasi-disparition du marché des bois locaux est due à leur surexploitation, liée au formidable développement de l'île à une époque où les importations de bois n'existaient pas. De gros efforts de reboisements avec ces trois espèces sont entrepris par l'O.N.F. (280 ha). Elles devraient à terme occuper plusieurs centaines d'hectares.

● **Les bois précieux exotiques** : des reboisements importants ont été réalisés depuis moins de 10 ans (environ 150 ha), en essences précieuses exotiques. Le camphrier notamment, très apprécié en ébénisterie, doit à terme (40 ans) représenter une production locale importante, d'autant qu'il constitue la principale

essence des reboisements entrepris depuis un an en forêts privées de la zone au vent. Compte tenu de l'âge des peuplements, aucune récolte n'est actuellement possible.

La transformation des bois locaux est actuellement assurée par l'O.N.F., qui gère une unité industrielle de sciage à Saint-Denis ainsi qu'une petite unité dans le cirque de Cilaos.

L'unité de sciage de Saint-Denis transforme essentiellement le cryptoméria et le tamarin. Sa capacité actuelle est limitée à la transformation de 5 000 m³ grumes/an, ce qui à terme pose le problème du développement de cette scierie, lié à la montée en puissance des volumes disponibles sur l'île (20 000 m³ grumes/an pour le cryptoméria, 3 000 m³ grumes/an pour le tamarin).

En 1990, la scierie de Saint-Denis a commercialisé :

- 400 m³ de sciages de tamarin,
- 2 000 m³ de sciage de cryptoméria,
- 480 000 bardeaux réalisés à partir de dosses de tamarin,
- 27 tonnes de charbon de bois réalisé à partir des « déchets » de tamarin.

La même année, la scierie de Cilaos a commercialisé 400 m³ de sciages de cryptoméria.



Fauteuil en tamarin de style créole.

Photo SCHNEIDER/O.N.F.

CONCLUSION

La surface possible et souhaitable à consacrer à la production de bois sur le domaine forestier est très limitée à la Réunion (6 000 à 8 000 ha), d'abord en raison des contraintes écologiques fortes (climat, sol, relief), ensuite par la priorité réservée à la protection des forêts naturelles. La couverture totale des besoins de l'île par les productions locales n'est pas envisageable tant pour les bois d'œuvre que pour les bois d'industrie, pour lesquels l'installation d'unités industrielles n'est pas économiquement viable compte tenu des faibles volumes à traiter.

L'objectif à poursuivre est donc de valoriser, au mieux, ce potentiel productif limité en fonction de divers paramètres écologiques, économiques et sociaux.

Le recours à une sylviculture intensive pour la production de bois d'œuvre de haute qualité (ébénisterie et menuiserie) paraît ainsi s'imposer d'évidence. Si le choix des essences reste largement ouvert et justifie la mise en place d'une expérimentation des diverses espèces envisageables, les essences principales devraient rester probablement le tamarin des Hauts, le grand natte, le petit natte, le benjoin et le camphrier.

L'importance de la production de bois de la Réunion, à moyen et long terme, dépendra aussi très largement des investissements qui pourraient être entrepris en reboisement des importantes zones de friches ou de forêts dégradées, actuellement privées, existant sur les versants sous le vent et au vent. Ce vaste programme d'extension forestière dépendra lui-même de l'évolution de

l'agriculture des Hauts de la Réunion. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRUNET (R.), 1982. — Rapport de mission sur le cryptoméridia. Rapport interne O.N.F./Réunion.
- LEFEBURE (J.), 1990. — Bilan des actions du Comité de pilotage de la filière bois à la Réunion. Chambre des Métiers de la Réunion.
- O.N.F. — Rapport d'activité sur l'exploitation et le sciage des bois par l'O.N.F. à la Réunion. Office National des Forêts, 1986-1990.
- PARANT (B.), 1989. — Rapport sur la modernisation des scieries de l'O.N.F. à la Réunion. Centre Technique Forestier Tropical, Nogent-sur-Marne (France).